

Verrouiller les commandes confirmées

En v12, un bon de commande d'achat confirmé peut toujours être modifié.

Pour empêcher cela, il est possible de modifier la configuration :

Se rendre dans **Achats** < *Configuration*, section "Commandes", cocher la case "Verrouiller les commandes confirmées".

Achats Achat Contrôle Rapports Configuration Edit Price

Configuration Recherche...

Sauvegarder Annuler

Commandes

- Approbation de la commande**
Les responsables doivent approuver les commandes
- Verrouiller les commandes confirmées**
Ne plus pouvoir modifier les bons de commande dès qu'ils sont confirmés
- Conventions d'achat**
Gérer vos conventions d'achat (appels d'offres, commandes ouvertes)

Facturation

- Contrôle de facture**
Quantités facturées par les fournisseurs
 - Quantités commandées
 - Quantités livrées
- Triple rapprochement : achats, arrivages et factures** Enterprise
Assurez-vous de payer uniquement les factures des marchandises commandées et reçues

Articles

Revision #1

Created 29 April 2021 06:51:02 by virginie@coopiteasy.be

Updated 29 April 2021 06:53:26 by virginie@coopiteasy.be